

21 mai 2025 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

Discours du Président de la République lors de la remise des prix « Non au harcèlement » 2025.

Emmanuel MACRON

Bonjour, merci beaucoup d'abord.

Animatrice

Bonjour, merci à vous de nous accueillir, Monsieur le Président.

Emmanuel MACRON

Non, vous êtes ici chez vous, et je suis très heureux, avec la ministre de l'Éducation nationale et mon épouse, de vous accueillir.

Et Mesdames, Messieurs les rectrices et recteurs,

Mesdames, Messieurs les directrices et directeurs d'établissements, enseignants,

Mesdames, Messieurs, chers élèves, je voulais vous dire quelques mots avant qu'on passe ensuite à un moment peut-être plus festif.

D'abord, pour vous féliciter collectivement et vous redire notre engagement et notre volonté de continuer à faire. Mais en effet, le prix "non au harcèlement" connaît très clairement une visibilité accrue, année après année, et c'est pour moi le plus important.

Je veux ici redire quelques chiffres : 180 000 participants, écoliers, collégiens, lycéens, qui ont soumis des projets, des lauréats qui ont été distingués pour la qualité de leurs travaux, des vidéos, des affiches, et je les en félicite.

Je voudrais particulièrement féliciter les élèves et les équipes du Collège Terre Sainte, Saint-Pierre, de l'Académie de La Réunion, où nous étions il y a quelques semaines, d'ailleurs, avec Brigitte, pour leurs projets tous différents. Il a remporté le prix des professionnels de la communication et servira à illustrer les campagnes nationales l'an prochain. Et donc bravo à vous !

Je veux aussi féliciter les 23 élèves ambassadeurs, les encadrants qui se sont investis dans ce projet artistique ambitieux en écrivant les paroles d'une chanson avant de composer leur propre musique. Vraiment, mes félicitations pour cela.

Bravo à tous et bravo à tous les lauréats, aux 5 000 établissements qui ont participé dans neuf catégories, dont les deux nouveautés de cette année, le Prix des écoliers et le Prix des élèves ambassadeurs, qui vous ont permis pour la première fois d'exprimer votre avis et de voter. Donc félicitations à tous.

Mais au-delà de ça, je voulais vous redire la mobilisation collective et le fait que nous sommes tous et toutes mobilisés sur le sujet du harcèlement, harcèlement scolaire comme cyberharcèlement.

On a bien vu toutes ces dernières années comme c'était un continuum. Au fond, cette bataille est à mener dans son entièreté. Je le dis parce que tant qu'on aura des enfants, des adolescents, qui ne veulent plus aller à l'école parce qu'ils sont harcelés, dont la vie devient un enfer parce qu'ils sont - ou elles sont - harcelés, qui se mutilent, parfois en viennent au pire parce qu'ils sont - ou elles - sont harcelés, le combat ne doit pas cesser.

Parce que nous ne voulons justement plus des Marion, des Nicolas, des Lindsay, des Lucas, Evaëlle, et trop d'enfants qui subissent cela parce que ces drames sont inadmissibles, parce que les violences sont physiques, elles sont aussi psychologiques, nous continuerons de nous mobiliser jusqu'au bout.

Je veux saluer l'engagement de plusieurs parlementaires qui sont ici présents, des ministres de l'Éducation nationale successifs, vraiment, de vos rectrices et de vos recteurs et des directrices et directeurs d'établissement. Mon épouse aussi, depuis 2017, s'est beaucoup mobilisée sur ce sujet, et plusieurs associations ici présentes. Je vais y revenir dans un instant.

On a consolidé beaucoup de choses ces dernières années. Il y a 6 ans, on a inscrit dans la loi le droit de suivre une scolarité sans harcèlement scolaire, c'est-à-dire que le droit à l'éducation a été complété. Pour dire, le droit de chaque enfant, c'est de pouvoir aller à l'école, ce n'est pas simplement de pouvoir apprendre des contenus, mais c'est de ne pas être harcelé.

Depuis 2022, on a durci les sanctions, ce qui fait que le harcèlement scolaire est désormais un délit. L'UNESCO aussi a emboîté le pas. Depuis 2020, on a une journée internationale contre la violence et le harcèlement à l'école, y compris le cyberharcèlement, qui a été une initiative poussée par la France. En parallèle, il y a eu une mobilisation de tous les acteurs de l'éducation nationale.

Ce prix, en quelque sorte, met en lumière tout cela, parce qu'il apprend une culture de la mobilisation et, je dirais, de la vigilance et de la bienveillance, c'est-à-dire la vigilance pour se dire : on ne doit jamais laisser faire quoi que ce soit, on ne doit pas laisser commencer à harceler une seule seconde, et puis de la bienveillance, parce qu'il faut apprendre à chaque enfant et adolescent, justement, à ne pas le faire, et expliquer comment on prend aussi soin et on respecte l'autre.

Donc on s'est mobilisés, il y a eu des formations, des protocoles d'action, le programme PHARE, qui concerne aujourd'hui tout le monde, écoles, collèges et lycées, qui est une avancée considérable.

Pour moi, la priorité aujourd'hui, c'est qu'on aille au bout de la mise en œuvre, c'est qu'on a fait des textes, on a pris des décisions, mais c'est qu'on s'assure bien partout sur le terrain, et je sais combien vous êtes mobilisés toutes et tous, mais qu'il n'y ait pas une école, une classe qui passe au travers de nos dispositifs, que l'ensemble de nos enseignants, nos responsables, nos personnels, nos directrices et directeurs d'école soient bien formés comme on l'a prévu.

C'est l'effectivité de la loi qui est clé. Les élèves aussi jouent un rôle important. C'est pour ça que je remerciais les ambassadeurs. Mais les élèves ambassadeurs, plusieurs, je le sais, participent à ce prix, mais jouent un rôle extrêmement important parce que c'est nous tous dans l'école qui devons, justement, être vigilants, comme je le disais, détecter le harcèlement avec les questionnaires, les baromètres, mais aussi l'attention de chaque jour. On a aussi sensibilisé, responsabilisé, je veux saluer la mobilisation, je le disais, de nos recteurs et rectrices, chefs d'établissement, directeurs d'école, enseignants, tous les cadres de l'Éducation nationale.

Je veux que ce travail, vraiment, aille au bout, pour que chaque signal faible soit traité. Et puis on a des partenaires qui se sont mobilisés, l'association e-Enfance, tout particulièrement, et merci une fois encore à vous, qui est l'opérateur du numéro 3018, qui est maintenant le numéro unique, comme vous le savez, puisqu'on a simplifié les choses, et qui opère aussi de l'application et qui joue ce rôle extrêmement important. Je le dis ici, dites-le, répétez-le à vos camarades de classe : « Dès que vous voyez les premiers signaux, il y a l'application, il y a le numéro 3018. Ne cédez pas à la peur, ne cédez pas au silence non plus, alertez, signalez ».

Nous avons aussi apporté pour chaque situation des solutions adaptées, l'écoute, la médiation, l'accompagnement. On sait qu'il y a aussi beaucoup d'autres choses qui restent à faire, et c'est là-dessus que je voudrais conclure.

D'abord, on a la question du numérique. Je le disais, c'est aussi pour ça qu'on a créé ce continuum. Le cyberharcèlement, les réseaux sociaux jouent un rôle très important. On a une loi visant à sécuriser et réguler, je le dis devant nos parlementaires et je les en remercie, l'espace numérique, qui est désormais en œuvre, donc, qui s'applique.

Désormais, je rappelle les règles, en cas de cyberharcèlement, on pourra être banni des réseaux sociaux pendant 6 mois, voire un an, en cas de récidive. Désormais aussi, on a responsabilisé les plateformes. Si un élève est banni, le réseau social sera obligé de bloquer son compte. Et s'il ne le fait pas, il sera sanctionné, le réseau social, financièrement, à hauteur de 75 000 euros par compte non bloqué.

On a aussi la loi sur le contrôle parental qui impose aux fabricants de téléphones d'installer un dispositif de contrôle parental, de proposer son application gratuite lors de la première mise en œuvre de l'appareil. C'est depuis le 13 juillet 2024. On a, ce qui a été commencé dans les collèges dès 2018, et dès la prochaine rentrée, donc septembre prochain, Madame la ministre d'État rendra effectif dans tous les collèges la pause numérique, c'est-à-dire plus de téléphone portable du tout, avec un système justement de contrôle.

À cela s'ajoute, j'ai pu l'évoquer il y a quelques jours, le rapport aux écrans et aux réseaux sociaux. C'est vrai que les réseaux sociaux, on le voit bien, sont des endroits où le harcèlement s'installe, où les règles ne sont pas respectées, et on le voit bien, quels que soient nos efforts, quels que soient les engagements pris, la modération n'est pas non plus appliquée. C'est pour ça, suite au rapport qui m'a été rendu il y a un an de la commission Écran, d'abord, on va maintenant faire des préconisations pour être très vigilants sur les enfants de moins de 3 ans sur les écrans, lancer tout un travail pour aussi adapter, changer nos pratiques éducatives.

Elles restent très hétérogènes, mais on a quand même des recommandations. On voit que les États qui étaient les plus avancés reviennent eux-mêmes sur ces pratiques du tout-écran, pour l'adapter aux enfants. Surtout, nous allons pousser, au niveau européen et au niveau français, l'interdiction des réseaux sociaux jusqu'à 15 ans. Je le dis pour les plus jeunes ici, parce que c'est d'abord comme ça, on a toujours cette réflexion qu'on a menée depuis plusieurs années sur ce qui est la majorité numérique, mais ça va être de demander à ces réseaux sociaux et aux plateformes de vérifier l'âge. Elles ont la possibilité technique de le faire et on a, de Pronote à l'identification par des identifiants nationaux, voire l'identification faciale, la possibilité technique de le faire.

C'est s'assurer que nos enfants, nos adolescents ne seront pas exposés à ces réseaux sociaux. Où, on le voit et maintenant, c'est prouvé de manière très claire scientifiquement, se joue beaucoup du harcèlement, où se joue aussi de la brutalité, si je puis dire, et des pratiques, des normes sociales qui sont en quelque sorte poussées.

On voit des corrélations depuis que ces réseaux sociaux sont utilisés par les adolescents. On a, si je puis dire, une épidémie de troubles du comportement alimentaire, une épidémie des problèmes d'attention, une épidémie de violence, etc., etc.

Aujourd'hui, on n'a aucune garantie sérieuse et aucune modération sérieuse qui est faite par ces réseaux. Donc il faut le faire sans distinction, mais avancer sur ce sujet qui est un élément de protection. On va aussi continuer de se mobiliser. Dès la rentrée prochaine, les cours d'empathie à l'école pour changer les mentalités. Nous nous appuierons aussi sur le théâtre au collège, auquel je crois beaucoup, pour développer justement, lutter contre le harcèlement avec des projets qui y seront liés.

Nous allons renforcer l'alliance éducative autour du harcèlement en associant encore plus les parents. À la rentrée prochaine, la plateforme "non au harcèlement", des clés pour les parents, réalisées par le CNED sera finalisée pour que tous les parents de tous les établissements puissent aussi se former à la prévention, la détection et à trouver des solutions. Ce sera un outil public, gratuit et pédagogique pour tous les Français, mais en particulier pour les parents.

Et, comme je le disais, dès la rentrée scolaire prochaine, on aura une systématisation avec des temps de rencontre parent-enseignants dédiés au harcèlement et au cyberharcèlement. Enfin, en parallèle, nous allons aussi continuer de nous mobiliser pour mieux nous préoccuper des enfants harceleurs en améliorant la prise en charge de leur situation, parce qu'on le sait très souvent, derrière des enfants harceleurs, il y a des situations familiales très difficiles, il y a des grandes difficultés familiales, personnelles et une souffrance.

Mais très clairement, nous sommes en train de changer de paradigme, comme vous le savez, c'est-à-dire que la parole de l'élève prend une nouvelle dimension dans le système éducatif, on systématise, on professionnalise l'écoute. Nous sommes vigilants dès la première alerte.

Notre objectif, vous le savez, c'est aussi pour reprendre ce qui a été très justement formulé par les élèves de l'école d'application Jean-Jaurès à Douai : « Tous ensemble, devenons meilleurs ».

Je pourrais continuer ainsi longtemps sur tout ce que nous avons fait, mais je vais m'arrêter là et tout ce qui est fait à la rentrée prochaine.

On continuera la vigilance, on continuera aussi, au-delà de l'interdiction en ligne, à écarter des établissements les enfants qui harcèlent. C'est aussi une des logiques que nous avons changées ces derniers mois et ces dernières années.

En tout cas, en vous recevant ici, je voulais vous dire que depuis 2017, on mène tous ensemble ce combat contre le harcèlement. Je veux vraiment saluer l'immense travail qui a été fait par l'ensemble de la communauté pédagogique partout en France, par les associations qui, j'allais dire, sont des partenaires de confiance, et par vos parlementaires, les administrations, les ministres successifs depuis 2017.

Vous avoir ici, enseignants et élèves, pour nous est une manière avec mon épouse de vous dire merci pour cet engagement, mais de vous dire qu'à chaque jour, vous avez un rôle très important à jouer, celui de continuer à être vigilant et celui de continuer à diffuser cette culture. Cette culture de la bienveillance à l'école, qui doit être un lieu où on apprend, mais où on respecte chacune et chacun, et une culture de la vigilance, parce qu'on ne doit jamais laisser s'installer la violence, la mise à l'écart, on ne doit jamais accepter la souffrance d'un élève au milieu de la classe.

Cette bienveillance, cette vigilance, ce sont tous ces textes, ces dispositifs, mais c'est aussi notre comportement à chacune et chacun et notre mobilisation de chaque instant. On continuera en tout cas, mon épouse, par ses différentes fonctions et ses associations, nos ministres et moi-même, à être à vos côtés et à tout faire pour que ce mouvement qu'on a lancé devienne irréversible.

Vive la République et vive la France !